



Responsable d'EHPAD

A

Employeur : CCAS

Direction :

Direction des personnes âgées (DPAg)

Effectif : 630

Leur raison d'être : La Direction des personnes âgées est constituée d'un service autonomie à domicile qui accompagne 950 bénéficiaires, d'un pôle établissements regroupant 6 EHPAD et 1 résidence autonomie pour une capacité totale d'hébergement de 515 places. Elle comprend la Maison des aînés et des aidants (MDAA), lieu ressource qui abrite le CLIC de Rennes. Les services centraux regroupent un secrétariat, une unité ressources humaines en charge de l'ensemble des questions relatives à la gestion du personnel ainsi qu'une mission « Ville et Métropole amies des aînés » qui vise à promouvoir la prise en compte de l'âge et du vieillissement de façon transversale dans l'ensemble des politiques publiques municipales et métropolitaines. La Direction des Personnes Âgées (DPAg) contribue à la mise en œuvre de la politique gérontologique de la Ville.

Service :

Pôle établissements

L'équipe : Les EHPAD sont constitués de personnels dédiés aux soins et à l'accompagnement des personnes âgées dépendantes. Les EHPAD sont gérés par un.e responsable d'établissement accompagné.e par un.e IDEC et des personnels pluridisciplinaires (médecin coordonnateur, infirmier.e, aide-soignant.e, agent d'hébergement, agent de restauration...)

Effectif Service : entre 40 et 55 selon la taille de l'établissement

Le sens de ce poste :

Le responsable d'établissement gère un EHPAD de 65 à 82 places.

Il pilote l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de soins et de vie de l'établissement afin de garantir la qualité de vie et la sécurité des résidents.

Il s'appuie pour cela, en collaboration avec un.e cadre de santé, sur une équipe multidisciplinaires qui participent à l'élaboration du projet personnalisé des résidents dans le respect des besoins et des attentes des personnes hébergées, de leur intimité, de leur intégrité et de leur dignité. Leurs missions s'exercent dans une recherche constante de la qualité et dans le respect de la charte des droits et des libertés de la personne accueillie ainsi que de la charte de la vie sociale des établissements du CCAS.

La philosophie « Humanitude » et la méthode de soins « Gineste Marescotti » qui en découle constituent le fil conducteur du projet d'établissement et des projets personnalisés.

Le responsable d'établissement veille également à assurer l'intégration de l'établissement dans le quartier en faisant vivre et en nouant des partenariats avec les forces vives présentes sur le territoire.

Vos principales missions :

1-Garantir l'intégration et la qualité de vie des résidents

- Elaborer et mettre en œuvre le projet d'établissement en y associant l'ensemble de l'équipe selon les axes suivants :

- Evaluer le projet d'établissement
- Animer le conseil de vie sociale.
- Adapter les moyens de l'établissement aux besoins des résidents
- Soutenir les familles dans leur rôle d'aidants

2-Assurer la gestion de l'établissement

- Assurer le suivi budgétaire en relation avec la direction des finances du CCAS

- Participer à l'élaboration du budget prévisionnel
- Définir les besoins d'investissement et de fonctionnement
- Engager les dépenses et suivre les réalisations des dépenses en veillant au respect de l'équilibre budgétaire

- Assurer le suivi de l'admission des résidents et préparer les entrées des résidents
- Être garant du bon suivi des dossiers administratifs et de l'accompagnement des résidents
- Assurer le management de l'équipe dédiée à l'établissement en veillant notamment à la mise en adéquation et au développement des compétences, au bien-être au travail et à la sécurité des agents

- Assurer la gestion technique de l'établissement en prenant toutes les mesures nécessaires pour en garantir la salubrité et la sécurité (maintenance des locaux, sécurité incendie, hygiène et sécurité...)

- Coordonner et autoriser les interventions des personnes extérieures à l'établissement

3- Inscrire l'établissement dans une dynamique d'intégration dans la vie du quartier et développer des partenariats

- Représenter le CCAS et l'établissement en participant à des réunions, des manifestations ou des instances organisées sur le territoire

- Organiser des manifestations ouvertes aux acteurs du territoire (écoles, associations...) au sein de l'établissement

- Être partenaire de l'insertion de personnes du quartier facilitant l'accueil de stagiaires et contrats aidés dans le cadre de la politique de formation et d'insertion de la Ville

4- Animer les réseaux métiers et piloter des dossiers transversaux

- Travailler en réseau avec les autres établissements du CCAS

- assurer la coordination entre établissements de professionnels ayant le même métier (ex : agents de maintenance, animateur.trices, agents de lingerie etc.)
- assurer le suivi d'une mission transversale concernant tous les établissements (ex : suivi du marché relatif au nettoyage du linge plat, facturation des résidents etc.)

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Sens du service public
- Sens des responsabilités et capacité d'initiatives
- Sens des relations humaines et capacités à prévenir / gérer les conflits
- Sens de l'organisation et de gestion des priorités
- Esprit d'équipe

•

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- connaissances du secteur des personnes âgées (enjeux, acteurs, problématiques, besoins des personnes âgées)
- Aptitude au management
- Expérience de la gestion d'un établissement pour personnes âgées souhaitée
- Capacité à conduire des projets

•

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissances de l'établissement (dont sécurité, ERP) et du fonctionnement du service
- Formation au cycle CNFPT « Directeur d'EHPAD » ou autres formations équivalentes
- Logiciel de gestion budgétaire et comptable (Grand Angle), de soins (Netsoins), de planning du personnel (Octime)
- Connaissances dans le domaine budgétaire
- Connaissances des règles de marchés publics

•

Environnement et conditions de travail :

Horaires : au choix 37h 30 (15 RTT) ou 39h (23 RTT)

Lieu de travail : EHPAD Le Gast

Matériel(s) à disposition : Matériel informatique

Missions de suppléance : Détailler ici les missions de suppléance.

Télétravail : OUI

Autres : - Astreinte de nuit, week-end et fériés par roulement

- Assurer ou s'assurer de la continuité du fonctionnement de l'établissement

- Organiser les congés en lien avec la secrétaire, l'IDEC et avec un autre responsable d'établissement

N° du poste : 3043

Date de mise à jour de la fiche de poste : 13/06/2024

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Attachés territoriaux, CSE, cadre de santé territorial

Parcours : P4

Éléments complémentaires de rémunération : SEGUR + NBI 30 PTS